

15 octobre 2020

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

M. EMMANUEL MACRON,

DU 15 OCTOBRE 2020 A 8H30 EN VISIOCONFERENCE

Début d'audience : 8h30

Etaient présents :

- M. Emmanuel MACRON, PR
- M. Éric DUPONT-MORETTI, garde des sceaux
- M. Gérald DARMANIN, MI
- M. Frédéric VEAUX, DGPN
- M. Didier LALLEMENT, PP
- M. Alexandre BRUGERE, conseiller social du MI
- M. Alexis KOHLER, secrétaire Général de l'Elysée
- M. Patrick STRZODA, directeur de Cabinet du PR
- M. Frédéric ROSE, Conseiller Intérieur Sécurité du PR

- M. GAYRARD, secrétaire général
- Mme ACART, secrétaire nationale

Les thèmes de cette audience étaient la réponse pénale et un point sur la situation des forces de l'ordre.

Le PR a débuté en nous assurant son soutien total envers les forces de l'ordre qui sont garantes de la préservation des libertés individuelles.

Le SNPPS a mis en avant la position clé de la PTS au sein de la chaîne pénale par la production de preuves matérielles sur lesquelles elle s'appuie.

Les missions ont fortement évolué depuis la création du corps des scientifiques. De personnels administratifs de laboratoire, les personnels de police scientifique sont devenus des personnels opérationnels.

Ils sont exposés de manière croissante aux dangers lorsqu'ils accompagnent les enquêteurs ou interviennent seuls.

Cette évolution des missions a rendu nécessaire une réforme de fond de la PTS. La création du SNPS est une première étape de la rationalisation de la filière qu'il convient de poursuivre.

En renforçant la démarche de recherche et développement et en mettant en place une réelle formation continue. Mais aussi, et surtout, en recherchant les moyens de garantir la sécurité des personnels pendant et en dehors de heures de travail, et en poursuivant en profondeur le travail statutaire qui s'engage pour adapter l'organisation du corps à la réalité des missions.

Lors de la réponse du PR ,

Ce dernier a indiqué ses orientations dans les domaines suivants :

- Reconnaissance
Renforcement des attributions de décorations y compris légions d'honneur et ONM
- Moyens matériels
Il s'appuie sur le travail engagé par le ministre de l'intérieur et souligne les projets liés au PPL Fauvergue et Livre Blanc
- Retraites
Le PR indique qu'il considère que le projet précédent reconnaissait pleinement les difficultés de certaines catégories et notamment les catégories actives.
Il indique une future prise en compte de la reconnaissance pleine et entière des PTS avec des avancées très concrètes.
- Réponse pénale
Démarche générale de simplification et oralisation de diverses procédures.
Amélioration de la répartition territoriale des OPJ.
Adaptation de l'incarcération avec une diminution de la préventive et un délai plus court pour l'exécution des peines prononcées.
Il se dit intéressé par l'idée de mise en place d'un observatoire de la réponse pénale.

Le Garde des Sceaux prend ensuite la parole :

Il assure la police de son soutien entier et souligne l'importance d'un lien fort entre police et justice. Il travaille à la simplification et à l'accélération de la procédure.

Il va renforcer la communication sur les exécutions de peine en rappelant le principe que « l'exemplarité ne vaut que pour les honnêtes gens ».

Toute agression à l'encontre d'un policier doit être systématiquement constitutive d'une circonstance aggravante, ce qui n'est pas encore le cas pour certains faits (vol de l'arme par exemple).

Il veut voir la fin de l'automatisme des réductions de peines et que ces décisions soit prises par un magistrat.

Le Ministre de l'intérieur prend la parole :

Le ministre souligne le renforcement conséquent des budgets d'action sociale et insiste sur l'importance de contrôler que cela se traduit par des améliorations concrètes dans les services.

A propos du projet d'académie de police, le ministre indique que le terrain est acheté et que le préfigurateur sera désigné avant le quinze novembre.

Ce préfigurateur sera en lien étroit avec les représentants syndicaux de tous les corps y compris de la Police scientifique.

Enfin le Ministre indique que 30 % du budget du plan de relance est destiné à la Police Nationale ce qui indique la volonté du gouvernement.

Fin de l'audience à 11h00